

Procès-Verbal

Compte rendu de séance

Séance du 11 Avril 2014

L' an 2014 et le 11 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle des réunions sous la présidence de DURAND-GABORIT Anne Maire

Présents : Mme DURAND-GABORIT Anne, Maire, Mmes : CORMERY Michèle, DRUPT Dominique, KAKKO-CHILOFF Anne, MINIERE-GAUFROY Claire, NAUDIN Diane, SOULIER Patricia, MM : FOUGERET Eric, GLORIAN Jérémy, GOUBERT Alex, GRUGIER Olivier, LANDRÉ de la SAUGERIE Gilles, THEFFO Jean Marie, VALLICIONI Marc

Excusé(s) : Mme DE NOTER Armelle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

Date de la convocation : 02/04/2014

Date d'affichage : 03/04/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PRÉFECTURE DU LOIRET
le : 18/04/2014

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CORMERY Michèle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES - 2014-014
PAYS SOLOGNE VAL SUD - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES - 2014-015
SYNDICAT DU BASSIN DU COSSON - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS - 2014-016
S M I R T O M (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE BEAUGENCY) - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS - 2014-017
VOTE DES TAXES COMMUNALES – ANNÉE 2013 - 2014-018
VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014: - 2014-019
VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU et ASSAINISSEMENT ANNEE 2014 : - 2014-020
INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS - 2014-021
DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - 2014-022
LOYER M. A. M. (MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE) - 2014-023

FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES - réf : 2014-014

TRAVAUX DE MAINTENANCE préventive et curative - GESTION DU PERSONNEL - TRAVAUX - BÂTIMENTS :

Monsieur Jean-Marie THEFFO, Mesdames Michèle CORMERY - Claire MINIÈRE, Messieurs Jérémy GLORIAN - Alex GOUBERT - Éric FOUGERET.

VOTE : POUR 13 - CONTRE 1

FINANCES ET BUDGET EAU :

Mesdames Anne GABORIT - Michèle CORMERY Messieurs Jean-Marie THEFFO - Olivier GRUGIER - Marc VALLICIONI - Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE.

VOTE : POUR 14

URBANISME - SÉCURITÉ ROUTIÈRE - ACCESSIBILITÉ :

Madame Claire MINIÈRE Messieurs Éric FOUGERET - Alex GOUBERT Mesdames Dominique DRUPT - Michèle CORMERY.

VOTE : POUR 14

EAU - ASSAINISSEMENT :

Messieurs Olivier GRUGIER - Marc VALLICIONI - Éric FOUGERET - Patricia SOULIER - Alex GOUBERT.

VOTE : POUR 14

CULTURE - COMMUNICATION - COMMUNICATION NUMÉRIQUE :

Madame Michèle CORMERY Monsieur Jean-Marie THEFFO - Mesdames Diane NAUDIN - Armelle de NOTER Messieurs Jérémy GLORIAN - Marc VALLICIONI
et Monsieur Dominique DURANT des AULNOIS - Madame Dominique LACONTE.

VOTE : POUR 14

TOURISME ET EMBELLISSEMENT :

Mesdames Michèle CORMERY - Diane NAUDIN Monsieur Jérémy GLORIAN Madame Armelle de NOTER
et Madame Françoise RAYNAUD.

VOTE : POUR 14

AFFAIRES SCOLAIRES - GARDERIE et PETITE ENFANCE :

Monsieur Olivier GRUGIER Mesdames Patricia SOULIER - Dominique DRUPT Monsieur Jérémy GLORIAN.

VOTE : POUR 14

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) :

Madame Anne GABORIT Monsieur Jean-Marie THEFFO Mesdames Diane NAUDIN - Claire MINIÈRE
Monsieur Marc VALLICIONI Mesdames Dominique DRUPT - Patricia SOULIER - Anne
KAKKO-CHILOFF,

et Mesdames Chantal FOUGERET - Marie-Christine MANNONI Monsieur Gilles DORSO/Madame Aurélie
DUDAL - Mesdames Françoise BOURDERIOUX - Nathalie LOPES FREITAS - Marie-Bénédicte de BAUDUS
Dominique LACONTE.

VOTE : POUR 14

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX ET PRESTATIONS :

Madame Anne GABORIT - Monsieur Marc VALLICIONI Mesdames Dominique DRUPT - Diane NAUDIN
Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE.

VOTE : POUR 14

SPORTS :

Messieurs Olivier GRUGIER - Jérémy GLORIAN - Mesdames Dominique DRUPT - Patricia SOULIER -
Anne-KAKKO-CHILOFF

et Madame Chantal FOUGERET Monsieur Nicolas CHAUMET.

VOTE : POUR 14

COMMISSION de SECURITÉ :

Mesdames Anne GABORIT - Claire MINIÈRE.

VOTE : POUR 14

ASSOCIATIONS :

Monsieur Jean-Marie-THEFFO Mesdames Michèle CORMERY - Diane NAUDIN - Dominique DRUPT
Monsieur Marc VALLICIONI Madame Claire MINIÈRE.

VOTE : POUR 14

CORRESPONDANT DÉFENSE :

Monsieur Marc VALLICIONI.

VOTE : POUR 13 - CONTRE 1

CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE) :

Madame Anne GABORIT (Collège Elus)
Madame Maryse DAVAINÉ (Collège Agents)

A la majorité (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0)

PAYS SOLOGNE VAL SUD - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES - réf : 2014-015

Le Conseil Municipal a désigné :

- **DELEGUES TITULAIRES :**
 - Madame Anne GABORIT
 - Madame Michèle CORMERY

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

SYNDICAT DU BASSIN DU COSSON - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS - réf : 2014-016

Le Conseil Municipal a désigné :

- **DELEGUES TITULAIRES :**
 - Madame Anne GABORIT
 - Madame Michèle CORMERY
- **DELEGUES SUPPLEANTS :**
 - Monsieur Eric FOUGERET
 - Madame Dominique DRUPT

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

S M I R T O M (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE BEAUGENCY) - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS - réf : 2014-017

Le Conseil Municipal a désigné :

- **DELEGUES TITULAIRES :**
 - Madame Anne GABORIT
 - Madame Michèle CORMERY
- **DELEGUES SUPPLEANTS :**
 - Monsieur Alex GOUBERT
 - Madame Patricia SOULIER

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DES TAXES COMMUNALES – ANNÉE 2014 réf : 2014-018

Madame le Maire, présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014 et suggère de ne pas augmenter la part communale.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, se prononce pour le maintien des taux suivants :

- Taxe d'habitation 13,25 %
- Taxe foncière pour le bâti 22,25 %
- Taxe foncière pour le non bâti 55,00 % .

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014 - réf : 2014-019

Madame Le Maire présente, aux Membres du Conseil Municipal, le budget primitif 2014 de la Commune. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1.505.597,22 Euros

* Recettes et dépenses de fonctionnement : 1.078.360,84 Euros

* Recettes et dépenses d'investissement : 427.236,38 Euros

Il est approuvé et voté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE fait remarquer que certaines sommes concernant l'entretien des bâtiments pourraient être inscrites en investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU et ASSAINISSEMENT ANNEE 2014 - réf : 2014-020

Madame Le Maire demande à Monsieur Olivier GRUGIER qui a en charge le service Eau-Assainissement de bien vouloir présenter, aux Membres du Conseil Municipal, le budget primitif Eau-Assainissement 2014.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 608.524,91 Euros

* Recettes et dépenses d'exploitation : 303.473,01 Euros

* Recettes et dépenses d'investissement : 305.051,90 Euros

Il budget est approuvé et voté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS - réf : 2014-021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants ;

Vu l'arrêté municipal portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la Loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints au Maire;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, avec effet au 29 mars 2014, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de :

MAIRE : Madame Anne GABORIT

Au taux maximal de 43% de l'indice 1015.

ADJOINTS AU MAIRE :

Au taux maximal de 16,5% de l'indice 1015.

Quatre adjoints sont désignés :

1er Adjoint au Maire : Madame Michèle CORMERY

2ème Adjoint au Maire : Monsieur Olivier GRUGIER

3ème Adjoint au Maire : Monsieur Jean-Marie THEFFO

4ème Adjoint au Maire Madame Claire MINIERE.

A la majorité (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0)

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE fait remarquer qu'il est contre c

Madame Le Maire lui donne toutes explications.

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - réf : 2014-022

En vertu des articles L.2122-22 et L.21122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Maire de la Commune demande à son Conseil Municipal de lui déléguer un certain nombre de compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour la durée du présent mandat, de confier délégations pour les décisions de l'article 1, des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans son intégralité à Madame LE MAIRE.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

LOYER M. A. M. (MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE) - réf : 2014-023

Madame Le Maire explique qu'elle a reçu Madame ROLLERI de l'Association M.A.M. (Maison d'Assistance Maternelle) qui doit reprendre l'ancien logement "Presbytère".

Madame le Maire propose qu'un loyer de 350 euros par mois soit demandé à l'association à compter du 1er Mai 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de louer ce local moyennant la somme de 350 euros par mois qui sera réglée par chèque au début de chaque mois.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Madame Anne KAKKO-CHILOFF prend la parole et précise qu'elle ne peut se présenter que dans la commission des sports et le C.C.A.S. par rapport à sa profession mais qu'elle peut être présente si besoin d'aide pour donner des conseils.

Séance levée à: 21:30